

Les descendants de Sulpice



Jean Bruneau x Marie Rivière

partage d'héritages entre les consorts Riviere dont Marie
en date du 3 décembre 1739

Comme vous n'avez pas
de réponse de l'honneur de votre
lettre du 10 de ce mois je vous prie
de m'en dire le motif et de m'en
faire part par votre prochain courrier

Je suis
A Paris le 10 de ce mois

Comme à l'égard de la
décembre mil sept cent
sept cent de ce mois

Je vous prie de
m'en dire le motif et de m'en
faire part par votre prochain courrier

En tout
Je suis

Je vous prie de m'en dire le motif et de m'en
faire part par votre prochain courrier